

Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acteRéservé
au
Moniteur
belge***17094491***

22 JUN 2017

au greffe du tribunal de commerce
francophone de BruxellesN° d'entreprise : 0450.933.303**Dénomination** : EUROPEAN CROP CARE ASSOCIATION - ECCA
(En entier)

(en abrégé) :

Forme juridique : Association internationale sans but lucratif

Siège : Rue des Chevaliers 14, 1050 Ixelles, Belgique

Objet de l'acte : Extrait de l'acte de nomination -administrateurs; Extrait de l'acte de démission -
administrateurs

Texte :

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 18 mai 2016**1. Démission d'administrateurs avec effet au 31 décembre 2016**

- Monsieur WENZEL Jürgen - Neuenschleuse 23 - D-21635 Jork (Allemagne)

2. Nomination d'administrateurs avec effet au 1er janvier 2017

- Monsieur KOZLEN Steve - Sneppenlaan 33 - B-3080 Tervuren (Belgie) né le 22/02/1960

- Monsieur GAILLOT Roger - Rue Anatole France, 48 bis - F-92290 Chatenay-Malabry
(France) né le 23/12/1953 à Metz**3. Réélections d'administrateurs avec effet au 1er janvier 2017**

- Monsieur DRURY Garth - rue de Cuire 35 - F-69004 Lyon (France)

- Monsieur VASCONCELOS DUARTE Antonio - Rua Tenente Ferreira Durão, Nr 2,3rd E -
1350-314 Lisbonne (Portugal)

- Monsieur CIMA Guido - Via Borgofranco 25/23 - 10132 Torino (Italie)

**4. Le conseil d'administration est donc composé à partir du 1er janvier 2017 pour une
période de deux ans des personnes suivantes, aux fonctions de:**

KOZLEN Steve : Président

GAILLOT Roger: Secrétaire

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature.

Réservé
au
Moniteur
belge



Volet B - suite

VASCONCELOS DUARTE Antonio: trésorier

CIMA Guido: membre

DRURY Garth: membre

Certifié conforme,

KOZLEN Steve

Président

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature.